



Le jeudi 26 novembre 2009

Vincent BOURGOIN  
Préfet de la division de 5°  
Tél : 01 46 43 19 56  
Objet : NOTRE -DAME de PARIS

Madame, Monsieur,

Par cette circulaire, je tiens à vous communiquer les informations suivantes :

### 1) FETE PATRONALE

LE MARDI 8 DECEMBRE, c'est la fête patronale de notre établissement.

La première heure de cours est maintenue jusqu'à 9h00.

Le départ en « décurie » pour Notre-Dame de Paris se fait le plus rapidement.

Les groupes avec les parents accompagnateurs prennent le métro à Porte Maillot jusqu'à Hôtel de Ville et à pieds jusqu'à Notre-Dame pour une célébration solennelle commençant à 10h.

A l'issue de la cérémonie tous les élèves rentrent au collège pour déjeuner au self et les cours reprennent à 13h50.

**2) SORTIE SCOLAIRE à NOTRE DAME de PARIS** dans le cadre de la découverte du moyen âge et de la visite d'un monument de l'époque « gothique ».

Programme : La place de grève, l'hôtel de ville, l'île de la Cité, le parvis de ND, la crypte archéologique, la façade de ND et l'intérieur de l'édifice, les rosaces, le Miracle de Théophile.

**-Pour les classes de 5°5 et de 5°6, le jeudi 10 décembre 2009**

**-Pour la classe de 5°1, le vendredi 11 décembre 2009**

**-Pour les classes de 5°2 et de 5°4, le lundi 14 décembre 2009**

**-Pour la classe de 5°3, le mardi 15 décembre 2009**

Le départ du collège est prévu à 8h30 et le retour à 16h.

Pour cette journée il faut aussi des parents accompagnateurs qui doivent me donner leur possibilité d'accompagnement.

Chaque élève doit avoir pour cette journée de visite : un titre aller-retour en zone urbaine, l'argent pour une restauration rapide (pas de pique nique), un vêtement de pluie adapté à la saison, des feuilles pour prendre des notes et faire des croquis, un appareil photo.